

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 25

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Représentés: Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Présents non votants : Robert SOUQUE

Excusés: Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

Absents:

Objet: Opération Grand Site (OGS) " Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian " :Projet Musées OGS : Mission d'inventaire et de récolement des collections du Musée d'Olonzac

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays) porte l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » en projet, en partenariat avec la Communauté de Communes Le Minervois, celle du Pays Saint-Ponais, et le soutien du Conseil Départemental de l'Hérault.

Compte tenu :

- des objectifs de l'OGS, qui visent notamment à améliorer la qualité de la visite,
- que les musées participent de l'offre de visite,
- de l'offre territoriale existante à ce jour (musées de Courniou, de Saint Pons, de Minerve et d'Olonzac situés sur, où à proximité immédiate du Grand Site),

Le Pays a organisé une réunion le 10 février 2015, à laquelle ont été invités et ont participé les élus responsables des collectivités gestionnaires des musées et les principaux partenaires financiers (DRAC, Conseil départemental de l'Hérault).

Lors de cette réunion stratégique, il a été décidé de s'engager dans un projet global destiné à requalifier l'offre muséale des musées du Minervois et du Saint-Ponais dont 2 sont labellisés Musées de France (Saint Pons et Minerve). Une feuille de route appelée Projet Musées OGS a été adoptée.

La première phase de ce projet Musées OGS consiste à réaliser d'ici fin d'année 2015 :

pour le site de Courniou : un accompagnement par le Pays de la Commune de Courniou en vue de déposer un dossier de subvention FEDER dans le cadre de l'appel à projets ATI, avec mise en place d'un comité de pilotage et préparation du dossier avec la DREAL (car site classé...),

pour les sites de Minerve et d'Olonzac : une expertise des collections par la DRAC et le CD34, puis la réalisation si besoin est justifié, d'une mission d'inventaire et de récolement des collections par un prestataire.

Lors d'une journée de visite des 2 musées d'Olonzac puis de Minerve organisée par le Pays le 27 mai 2015, les services de la DRAC (Musées + Archéo) et du Conseil départemental de l'Hérault (Service Patrimoine) ont pu réaliser une expertise rapide des collections et échanger avec les gestionnaires :

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/10/2015
034-253403554-20151013-2015_13_10_07-DE

pour le Musée de Minerve : il a été constaté avec les élus que l'inventaire et le récolement des collections archéologiques ont été réalisés de manière satisfaisante,
pour le Musée d'Olonzac : il a été constaté qu'un inventaire de toutes les collections était actuellement réalisé par les bénévoles du Centre de Recherche et de Documentation du Minervois (CRDM).

Lors d'une réunion d'échanges organisée par le Pays au Musée d'Olonzac le 22 juillet 2015, à laquelle ont participé les élus de la Commune d'Olonzac, les bénévoles responsables de l'association CRDM, le Conseil départemental de l'Hérault Service Patrimoine, il a été acté la volonté collective de pouvoir réaliser une mission d'inventaire et de récolement des collections du Musée d'Olonzac.

Il s'agit donc de pouvoir réaliser, dans le cadre du projet Musées OGS, une mission d'inventaire et de récolement des collections du Musée d'Olonzac, dont les locaux appartiennent à la Commune mais dont la gestion est assurée par l'association CRDM.

Dans le cadre du projet Musée OGS et en concertation avec ses partenaires, le Pays se voit confier la maîtrise d'ouvrage de cette mission, et la confiera à un prestataire externe.

Le coût prévisionnel de l'opération, s'élève à 11 900,00 € TTC pour lesquels les cofinancements suivants sont sollicités :

- Etat (DRAC Languedoc Roussillon) :3 400,00 €
- Conseil départemental de l'Hérault :6 120,00 €

pour un autofinancement de 2 380,00 €.

La nature du partenariat avec la Commune d'Olonzac est précisé dans le **projet de convention ci-annexé**.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- de valider le principe et les modalités de réalisation de cette opération,
- de valider le plan de financement prévisionnel,
- de l'autoriser à déposer les dossiers de demande de subvention,
- de l'autoriser à signer la convention de partenariat avec la Commune d'Olonzac,
- de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

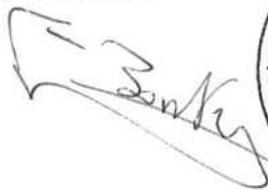
Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide de :

- de valider le principe et les modalités de réalisation de cette opération,
- de valider le plan de financement prévisionnel,
- d'autoriser le Président à déposer les dossiers de demande de subvention,
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la Commune d'Olonzac,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 13 octobre 2015.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_07-DE